

**PUBLICITÉ DU RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES
- N° 04/2021 -**

Du 1^{er} OCTOBRE AU 31 DECEMBRE 2021

-0-0-0-0-0-

Conformément à l'article L.2121-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exemplaire n° 04/2021 du Recueil des Actes Administratifs à caractère réglementaire pris par la Communauté d'Agglomération de SAINTES est mis à la disposition du public par affichage au siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes, 4 avenue de Tombouctou, lieu habituel de l'affichage officiel.

Fait à Saintes, le **19 AVR. 2022**




**Le Président,
Bruno DRAPRON**